

DELIBERATION n° 27/2026

Le onze mai deux mil vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune de DOMARIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Lionel MILLARDET, Maire.

Date de convocation : 04 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 14

Votants : 15

Adoptée à l'unanimité

PRESENTS : L. MILLARDET, A. GARNIER, J. REYNAUD, A. PICARD-MASI, X. MOIROUD, A. RIGHINI, N. HUVET, G. MAMY, JP MARTINAK, M. PRADELS, E. ROZIER, C. GAGEY, A. STEINMETZ, V. CABANEL,

POUVOIRS : V. BRESSAUD à A. PICARD-MASI, C. GOY à E. ROZIER, S. GUINET à A. GARNIER, S. LERMIGEAUX-BARBERET à C. GAGEY, S. MECHRIR à X. MOIROUD,

SECRETAIRE DE SEANCE : Anne GARNIER

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - Création d'une Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Le Maire rappelle que selon les articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics à la suite des élections municipales, il convient d'instituer une Commission d'Appel d'Offres pour la durée du mandat.

Le Maire est le Président de cette Commission composée de trois membres titulaires et trois membres suppléants élus par le Conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir voté,

Elit en tant que membres à la Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires : Jean REYNAUD, Cédric GOY, Sylvie LERMIGEAUX-BARBERET

Suppléants : Matthieu PRADELS, Chrystel GAGEY, Guillaume MAMY



Le Maire,
Lionel MILLARDET

Transmise en Sous-Préfecture le 18 mai 2026